

Service en ligne

Consignation des fonds dans le cadre d'une saisie immobilière

MODE D'EMPLOI

Entreprise

Étape 1 Création de mon compte client

Nouveau client sur consignations.fr ?

Les onamas marqués d'un * sont obligatoires.

Vous êtes : *

Merci de sélectionner le profil vous correspondant afin d'accéder au parcours en ligne recherché.

Un professionnel du droit (avocat)

Un organisme public (autorité publique, EPF, service des domaines...)

Une entreprise (structure privée, cabinets d'expertise, entrepreneur individuel, EPL, association, théâtre privé, SA, SARL...)

Un particulier (dont expert - salarié)

Ci-dessous les étapes de la création de votre compte client.
Cliquez sur suivant pour commencer la création de votre compte client.

1 Définir vos identifiants de connexion → **2 Confirmer votre courriel** → **3 Finaliser votre compte client**

Documents demandés

- Pièce d'identité recto-verso (hors permis de conduire)
- Kbis ou avis de SIREN de moins de 3 mois
- Délégation de signature si vous n'êtes pas indiqué(e) dans le KBIS ou l'avis de Sirene
- Agrément préfectoral

- Créez votre compte sur le site sécurisé : <https://consignations.caissedesdepots.fr/mon-compte>
- choix du profil « *Entreprise* » puis « *Autre* » dans le champ « *Type d'activité* »
- ne pas créer de nouveau compte, si vous l'avez déjà fait

- Joignez les documents obligatoires (en veillant à leur bonne lisibilité) :
 - votre pièce d'identité (CNI, passeport, carte de séjour)
 - un extrait Kbis (daté de moins de 3 mois) ou l'avis de SIRENE de votre cabinet

Étape 2 Création de ma demande de déconsignation

- Remplissez le formulaire en ligne
- Joignez les pièces justificatives demandées
- Recevez ensuite l'accusé de réception de votre demande par mail et retrouvez-le dans votre espace personnel

Étape 3 Suivi de ma demande

- Suivez l'avancement de votre demande grâce au tableau de suivi dédié
- Disposez du justificatif de paiement dès traitement de votre demande par nos équipes de gestion

BESOIN D'AIDE ?

Nos conseillers sont à votre écoute pour toutes questions relatives à la démarche en ligne au **01 58 50 89 88** du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00 (coût d'un appel local depuis un poste fixe ou mobile, hors surcoût éventuel).